

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



MCO

N° 12

LA VENTILATION ARTIFICIELLE ET LA VENTILATION
NON INVASIVE

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°12 LA VENTILATION ARTIFICIELLE ET LA VENTILATION NON INVASIVE

N° du stage	12	Lieu de stage	Dans l'établissement
Durée du stage	2 jours	Dates	
Prix	Prix sur demande		

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins, infirmiers et kinésithérapeutes exerçant des services accueillant des patients ventilés : urgences, SMUR, réanimations, salles de réveil, USIC.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Laurent Faivre, infirmier DE, DU de réanimation et soins continus.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- VENTILATION INVASIVE** : - Identifier et comprendre les buts et principes de la ventilation artificielle. - Interpréter les courbes des respirateurs. - Connaître les principaux modes ventilatoires. - Surveiller un patient ventilé. - Comprendre les différentes alarmes et adopter une conduite à tenir efficace. - Comprendre la prise en charge du syndrome de détresse respiratoire aiguë.
- VENTILATION NON INVASIVE (VNI)** : - Identifier les indications et avantages de la VNI. - Connaître, préparer et vérifier le matériel de VNI. - Mettre en œuvre une VNI en toute sécurité et dans le respect des règles de bonnes pratiques. - Surveiller un patient sous VNI. - Comprendre les différentes alarmes et adopter une conduite à tenir efficace.

PROGRAMME

- Rappels anatomo-physiologiques.
- Les répercussions physiologiques de la ventilation en pression positive.

- L'histoire de la ventilation artificielle.
- Le fonctionnement d'un respirateur de réanimation.
- L'apprentissage des différents modes ventilatoires et des paramètres à régler en utilisant les courbes des ventilateurs.
- Les différents paramètres de surveillance d'un patient ventilé (pressions plateau, de crête, auto pep, asynchronies, radiologie, biologie, bactériologie...).
- Les soins infirmiers à dispenser chez un patient intubé.
- Le dépistage des incidents et conduites à tenir.
- La prévention des broncho-pneumopathies infectieuses.
- Le cas particulier du SDRA.
- Le principe de sevrage de la ventilation artificielle.
- Ventilation non invasive : indications et limites de la VNI.
- Les différents respirateurs et les interfaces utilisés pour la VNI.
- La gestion d'une séance de VNI : préparation, surveillance du patient et de la machine.
- L'abord psychologique du patient.
- Les réglages de la machine en fonction de trois pathologies régulièrement rencontrées.
- Planification des soins et mise en place de la VNI.

VALEUR AJOUTÉE

- Ateliers pratiques et mises en situation professionnelle.
- Ventilation d'un mannequin intubé et manipulation de nombreux respirateurs.
- Formation basée selon les dernières recommandations des conférences de consensus et d'experts.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°12 LA VENTILATION ARTIFICIELLE ET LA VENTILATION NON INVASIVE

N° du stage	12	Lieu de stage	Dans l'établissement
Durée du stage	2 jours	Dates	
Prix	Prix sur demande		

BULLETIN D'INSCRIPTION

☐ STAGE DPC☐ STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr